

La justice reproductive



&

IFVS

Initiative  
Femmes &  
VIH/SIDA

Le plaidoyer pour la justice reproductive est primordial au travail de l'IFVS. SisterSong définit la justice reproductive comme étant « le droit humain de conserver son autonomie corporelle, d'avoir des enfants ou de ne pas en avoir, et d'élever ses enfants dans des communautés sécuritaires et durables » ([www.sistersong.net/reproductive-justice](http://www.sistersong.net/reproductive-justice)). Ce travail est fondé sur l'action des personnes noires, autochtones, trans, bispirituelles et fems qui reconnaissent que les systèmes d'oppression qui se chevauchent comme le racisme, le colonialisme et le capitalisme affectent la capacité des femmes à exercer leur autonomie corporelle et à accéder aux soins de santé génésique dont elles ont besoin.

L'IFVS est une initiative de l'Ontario qui vise à renforcer la capacité communautaire à soutenir les femmes vivant avec le VIH ou confrontées à un risque systémique de le contracter. Nous sommes engagé-es à réduire la transmission du VIH, à renforcer la capacité communautaire locale de répondre au VIH et à développer des milieux plus sûrs pour soutenir les femmes et leurs besoins liés au VIH.

Le VIH est un enjeu de justice reproductive. Le croisement des réalités structurelles qui influencent le risque de contracter le VIH et les résultats de santé des personnes vivant avec le VIH a également des répercussions sur l'accès à la justice reproductive. Les soins de santé sexuelle, l'accès à l'avortement, la protection contre la violence structurelle et interpersonnelle, l'autonomisation économique, l'autonomie corporelle et l'équité raciale et de genre sont autant de déterminants qui ont un impact sur la justice reproductive, le risque de contracter le VIH et les résultats de santé des personnes vivant avec le VIH.

L'annulation de l'arrêt *Roe v. Wade* aux États-Unis nous a tou-te-s bouleversé-es. L'avortement est un droit humain fondamental. L'avortement est légal au Canada, mais d'importantes disparités persistent dans son accès selon les régions, ce qui affecte de manière disproportionnée les communautés noires, brunes et autochtones, les personnes vivant hors des centres urbains et les personnes vivant dans la pauvreté. Nous avons beaucoup à faire pour remédier à ces inégalités. Alors qu'elle s'efforce d'assurer un accès équitable dans les diverses régions de l'Ontario, l'IFVS est solidaire et compatit avec les personnes qui résistent à l'annulation de *Roe v. Wade* aux États-Unis et qui s'organisent pour défendre la justice reproductive sur le terrain.

Soyons uni-es et consolidons nos efforts, alors que nous continuons de renforcer la capacité communautaire à répondre aux inégalités sociales, sanitaires, raciales et de genre, y compris en matière d'accès à la justice reproductive et à l'avortement. Voici quelques moyens d'aider :

- Soutenez des réseaux locaux et expérimentés, en particulier ceux dirigés par les communautés noires, brunes, asiatiques et autochtones
- Faites des dons à vos organismes locaux et à ceux qui s'organisent aux États-Unis
- Signez des pétitions et communiquez avec vos député-es
- Renseignez-vous sur les réalités des personnes les plus touchées par la décision de la Cour suprême des États-Unis
- Prenez la parole pour amplifier le travail d'organismes locaux de défense de la justice reproductive

Pour d'autres suggestions d'actions, consultez la liste de la Coalition pour le droit à l'avortement au Canada. Pour plus d'information, contactez :

- Vos organismes et réseaux locaux pour la justice reproductive
- Action Canada pour la santé et les droits sexuels
- Le Fonds d'action et d'éducation juridiques pour les femmes
- La Coalition pour le droit à l'avortement au Canada